



Bretagne. Le peuplier, un atout pour le territoire

Bretagne. Le peuplier, un atout pour le territoire Des professionnels de la filière bois publient le guide du populteur breton. Son ambition ? Relancer la culture du peuplier de façon raisonnée et en phase avec le contexte économique.

« **En Bretagne, le peuplier est une essence à l'origine d'une filière vertueuse intégrant en circuit court une ressource, une transformation locale et des produits comme les cageots et les bourriches pour le maraîchage et l'ostréiculture** », expliquait Arnaud Guyon, directeur du CRPF (Centre régional de la propriété forestière), jeudi 27 mai 2021, à Plouégat-Guérand (Finistère) lors de la présentation du guide du populteur breton, aux professionnels de la filière bois.

Pour produire annuellement 35 millions de cageots et de bourriches, les industriels bretons consomment 150 000 m³ par an correspondant à 700 ha de peupleraies. « **Or, la ressource locale est insuffisante, ils sont contraints de s'approvisionner ailleurs. De plus, les peupleraies déjà coupées ne sont pas renouvelées.** »

Relancer la dynamique populticole

C'est l'ambition du Guide du populteur breton. Élaboré avec l'appui financier de l'État, et de la région Bretagne, il s'adresse aux exploitants agricoles, mais aussi aux gestionnaires forestiers et de milieux naturels, aux associations naturalistes... Il comprend 34 fiches techniques de la gestion d'une peupleraie à la commercialisation de ses bois. Il a été élaboré à partir des acquis, et expériences conduites par les organismes de développement forestier, le CTEF (Centre technique environnemental et forestier), l'ONF (Office national des forêts) et les chambres d'agriculture.

Des signes encourageants

Si la fin de certaines aides à la plantation explique en partie la désaffection pour le peuplier « **plusieurs facteurs encourageants permettent d'être optimistes quant à une reprise** », poursuit Arnaud Guyon. « **Le bois de peuplier de qualité est très recherché et sa raréfaction laisse présager à terme une hausse des cours. Par ailleurs, on dispose d'une gamme de variétés plus fiables sur le plan sanitaire.** »

Site web : bretagne-paysdeloire.cnpf.fr

Clément Samson, responsable de Samson Emballages à Plancoët et Ploumagoar (Côtes-d'Armor) et Arnaud Guyon, directeur du CRPF (Centre régional de la propriété forestière).

Ouest-France ■